

PLANÈTE

En Haute-Savoie, un projet de retenue d'eau sème la zizanie à La Clusaz

Le projet, combattu par plusieurs collectifs, est justifié par les besoins en eau potable et en neige de culture, selon la municipalité de la station.

Par Fanny Hardy (La Clusaz (Haute-Savoie), envoyée spéciale)

Publié le 23 septembre 2021 à 14h38 - Mis à jour le 23 septembre 2021 à 15h47

• Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés



Un opposant au projet du maire de la station de ski de La Clusaz, Didier Thévenet, montre le site dans le col des Aravis, où un projet de rétention d'eau devrait être construit pour alimenter les canons à neige du « plateau de Beauregard » près de La Clusaz (Haute-Savoie), le 7 juin 2021. PHILIPPE DESMAZES / AFP

A l'horizon, la chaîne des Aravis et le mont Blanc plantent le décor haut-savoyard d'un espace sauvage et forestier. Gisent ici aussi, à côté de vaillants épicéas, des arbres morts, vestiges de la tempête de 1999. A leurs pieds s'épanouissent une flore luxuriante, et une faune aussi discrète que variée. A quelques pas, une tourbière de 9 hectares et plusieurs zones humides, classées Natura 2000. Situé à 1 500 mètres d'altitude, le lieu était jusqu'à présent peu connu, l'un des rares endroits de La Clusaz où l'intervention humaine était restée marginale. Mais cela pourrait changer : à proximité de ces espaces protégés, la municipalité projette de créer une retenue collinaire de 148 000 m³, pour un budget de 10 millions d'euros, dans le but d'assurer une alimentation en eau potable et surtout une production de neige de culture. Quatre retenues existent déjà sur la commune, pour une quantité globale de 271 000 m³ d'eau. Ce cinquième ouvrage devrait occuper l'espace du bois de la Colombière sur l'équivalent de six terrains de football.

Mais le village de 1 789 habitants se crispe. Une pétition lancée en début d'année sur le site [Change.org](#) contre cette retenue a dépassé les 50 000 signatures. L'enquête publique, clôturée lundi 20 septembre, a fait l'objet de 1 800 observations, dont une partie provient de l'extérieur du département. En avril, un conseil municipal en partie consacré à ce sujet s'est déroulé sous la surveillance de la police municipale. Et la mairie a fait appel à des chargés de communication afin d'accompagner son projet.

Lire aussi | [En Savoie, pro-ski et écolos sur une pente glissante](#)

Le premier argument de la municipalité est le manque « cruel » en eau potable, estime le maire, Didier Thévenet (sans étiquette). « *La géologie de La Clusaz ne permet pas à l'eau d'être stockée dans les nappes, parce que son terrain est calcaire* », argumente-t-il.

Un besoin de 50 000 m³ a ainsi été estimé. « *Ce manque pourrait survenir d'un étiage hivernal sévère combiné à une fréquentation haute de la station* », précise l'enquête publique – la commune peut atteindre 25 000 résidents en hiver. La dernière sécheresse, en 2018, avait notamment ébranlé le monde agricole sur lequel s'appuie en partie l'économie locale. « *En 2018, 2019 et 2020, on a dû demander aux pompiers de nous apporter de l'eau, parce qu'on en manquait dans les alpages* », se désole Marie-Louise Donzel-Gonet, agricultrice et vice-présidente du conseil départemental de Haute-Savoie.

Une « fuite en avant » vers le « tout-ski »

Autre argument de la municipalité : la neige de culture, pour laquelle 98 000 m³ ont été prévus dans la retenue. « *Si l'on enneige à 45 % notre domaine skiable avec de la neige de culture (contre 27 % actuellement), nous aurons trente ans de ski dans des conditions comparables à celles d'aujourd'hui*, explique le maire. *Et c'est le ski qui va payer notre changement de modèle touristique.* » Il certifie que la municipalité travaille à moins dépendre de cette activité mais qu'elle a besoin de temps. « *Aujourd'hui, sans l'industrie du ski, la mairie ne peut plus jouer son rôle. Elle ne peut plus s'occuper du déneigement, des crèches, des écoles...* », poursuit-il. Du côté de l'Ecole de ski français, le directeur, Jérôme Pessey, abonde : « *J'entends quand on me dit que le ski, c'est fini. Mais pour l'instant, on est dans une phase de progression, on crée des emplois et le revenu moyen des moniteurs augmente.* »

Il vous reste 37.97% de cet article à lire. La suite est réservée aux abonnés.